

PROTÉGER - LIBÉRER - RASSEMBLER

NOTRE PROJET POUR LA
FRANCE
2022

les **IR**
Républicains

PROTÉGER - LIBÉRER - RASSEMBLER

NOTRE PROJET POUR LA
FRANCE
2022

les **IR**
Républicains

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
LE BILAN D'EMMANUEL MACRON : UNE FRANCE ABÎMÉE.....	9
1 - PROTÉGER.....	17
Restaurer l'autorité de l'État.....	17
Réarmer l'état stratège et restaurer notre souveraineté.....	19
Défendre nos intérêts stratégiques dans le monde	23
2 - LIBÉRER	25
Libérer les énergies de l'excès de bureaucratie, de normes et de fiscalité	25
Libérer les entreprises de l'excès de fiscalité et de normes.....	25
Libérer l'État de la bureaucratie	25
Libérer la France du surendettement	26
Libérer les territoires de l'ultra-centralisme.....	26
Libérer les énergies de nos territoires d'Outre-mer.....	27
3 - RASSEMBLER.....	29
Un nouveau projet de société fondé sur le travail.....	29
Restaurer la cohésion nationale.....	31
Choisir le développement durable plutôt que l'écologie punitive	33
NOS 30 PRIORITÉS.....	35
CONCLUSION	37

Notre projet pour la France : *protéger, libérer, rassembler*

Introduction

Depuis le premier jour où les militants de notre mouvement m'ont confié la tâche de le présider, je me suis battu pour atteindre deux objectifs : rassembler toute notre famille politique et bâtir ensemble, pierre par pierre, un projet ambitieux pour notre pays. Quand on a perdu deux élections présidentielles, la victoire ne se décrète pas mais se construit par le terrain. Il nous faut, avec sang-froid, sérieux et travail, constituer un socle pour celui ou celle qui incarnera nos valeurs pour l'élection à la présidence de la République.

Nous sommes les héritiers d'une vision : celle du général de Gaulle, de Georges Pompidou, de Valéry Giscard d'Estaing, de Jacques Chirac, de Nicolas Sarkozy. Avec eux et à chaque moment de notre histoire, notre mouvement a su incarner, transmettre et surtout renouveler notre ambition pour la France, dans un monde qui a changé.

C'est là notre singularité et c'est là notre force : nous portons une ambition pour la France ancrée dans l'épreuve des faits, qui part des réalités du terrain et des aspirations de tous les Français, partout en France.

En deux ans, nous avons gagné les élections municipales, sénatoriales, législatives partielles, départementales et régionales. Forts d'un ancrage local inégalable, les Républicains sont le premier parti de France en nombre d'élus locaux.

Pour l'élaboration de notre projet, j'ai donc souhaité qu'une place de premier plan soit réservée, aux côtés de nos parlementaires nationaux et européens, à tous les élus de nos territoires, tant au sein de notre équipe dirigeante que dans nos forums et réunions de travail que nous avons souhaité ouvrir à la société civile.

Sur chaque sujet, nous avons posé un diagnostic lucide et mis sur la table des propositions fortes. Ce qui fait de nous une alternative crédible, c'est que nous veillons toujours à être une force de propositions et nous nous opposons à la politique du gouvernement chaque fois que nous la jugeons contraire aux intérêts de la France.

Notre projet embrasse tous les enjeux majeurs pour notre pays : restaurer la cohésion nationale et réparer les fractures territoriales, protéger l'environnement et favoriser de nouveaux modes de production et de consommation au service d'une croissance durable, mettre fin à l'immigration incontrôlée qui déstabilise notre société, protéger la santé de tous, garantir absolument la sécurité et la justice, reprendre notre place en Europe, favoriser la liberté d'entreprendre, récompenser le travail et relancer l'ascenseur social, restaurer nos finances publiques, assurer la place des seniors et l'avenir de la jeunesse, promouvoir l'éthique et le progrès, retrouver notre souveraineté alimentaire et économique...

Lorsqu'on se met autour de la table et que nous travaillons sur le fond, les différences artificielles s'estompent et nous constatons la force du socle d'idées qui nous unit.

Ce projet est le fruit du travail de 12 forums, lancés dès janvier 2020, de plus de 200 réunions, plus de 100 auditions d'experts de la société civile et surtout du dialogue permanent avec toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans notre mouvement et y placent leurs espoirs pour la France. Je sais ce que nous leur devons et je les remercie. Chacune des propositions a été soumise au vote électronique des militants. À chaque fois, elles ont été largement plébiscitées et présentées lors de nos conventions thématiques.

Nous sommes le seul mouvement où Laurent Berger (CFDT), François Asselin (CPME) ou le journaliste François Lenglet abordent ensemble la place du travail dans notre pays. Le seul mouvement où Christiane Lambert (FNSEA), Guy Savoy ou Michel-Édouard Leclerc discutent de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Le seul mouvement où Hassen Chalghoumi, Michel Aubouin ou Thibault de Montbrial échangent sur l'autorité de l'État et la cohésion nationale. Le seul mouvement où Jean-Pierre Obin, Jean-Robert Pitte ou Carole Barjon débattent de l'Éducation nationale. Le seul mouvement où Geoffroy Roux de Bézieux (MEDEF), Laurent Izard ou Frédéric Pierucci abordent ensemble la souveraineté économique de la France. Le parti politique où Brice Lalonde réagit à nos propositions pour lutter contre le réchauffement climatique et Frédéric Bizard (Institut Santé) ou Jean-Paul Ortiz (CSMF) à notre projet de réforme du système de santé. Je dis ma reconnaissance à tous les talents qui ont accepté de contribuer à notre réflexion, à l'ensemble des parlementaires, des élus locaux et des experts qui ont animé ou participé à nos forums et nos conventions. Je remercie Olivier Marleix, député, et Christine Lavarde, sénatrice, d'avoir supervisé la rédaction de ce projet.

Notre projet s'articule autour de **trois objectifs : protéger, libérer, rassembler**. La crise que nous traversons est bien plus qu'une crise sanitaire doublée d'une crise économique. Elle interroge les États dans leur mission fondamentale de protection et révèle des failles majeures qui se sont aggravées depuis la dernière décennie. Nous touchons aux limites d'un centralisme étatique sans vision stratégique : l'État est trop lourd là où il devrait être souple et trop faible là où il devrait être fort. Nous devons protéger les Français par un État fort contre l'insécurité, le terrorisme et l'immigration de masse et par un État stratège qui se concentre sur ses missions régaliennes, sur la restauration de notre souveraineté économique, sur la protection de l'essentiel pour tous : la santé, la famille, la sécurité, l'instruction, l'environnement et l'emploi. Nous devons libérer l'activité en allégeant les normes, la bureaucratie et les impôts, susciter et soutenir la liberté d'entreprendre et faire confiance aux collectivités territoriales pour mettre en œuvre les politiques publiques avec agilité et sens de l'adaptation aux réalités territoriales. Enfin, la France est sans avenir si elle n'est pas rassemblée dans la confiance autour d'une ambition commune : il nous faut construire un nouveau pacte social basé sur la reconnaissance et la considération de chacun, qui revalorise et récompense le travail et soutient la solidarité entre générations et le développement durable.

Je sais l'ampleur de la responsabilité qui nous incombe. Ma conviction est que le pays a besoin du projet cohérent que nous sommes en train d'élaborer ensemble. C'est à nous que revient la tâche d'offrir aux Français des raisons d'espérer en leur avenir et en celui de leurs enfants. Avec comme boussole ce qui a toujours été l'essence du gaulisme : rétablir notre pays dans ce qu'il a de grand et bâtir la France de demain.

Fidèlement,

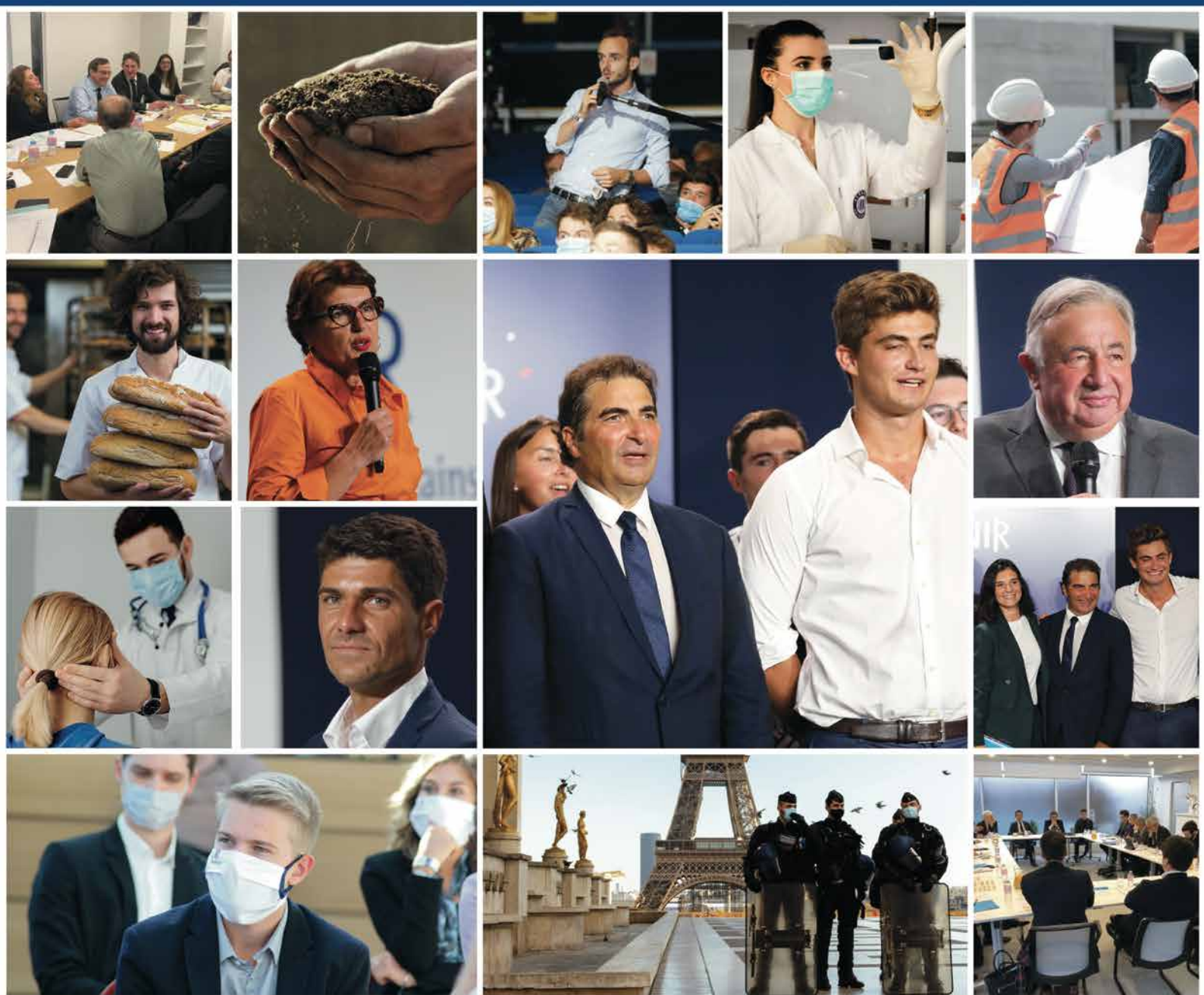


Christian JACOB
Président des Républicains

PROTÉGER - LIBÉRER - RASSEMBLER

NOTRE PROJET POUR LA FRANCE

2022





LE BILAN D'EMMANUEL MACRON : UNE FRANCE ABÎMÉE

1. Emmanuel Macron a fracturé la France et opposé les Français

Ce président soi-disant « jupitérien » a démontré à quel point il pouvait être donneur de leçons et déconnecté du terrain. Il ne comprend pas les Français et leurs préoccupations. Le « en même temps » est un échec à l'heure où la situation impose de prendre des décisions courageuses.

Une fracture entre les générations : Emmanuel Macron a fait des retraités une variable d'ajustement. Deux retraités sur trois ont été appauvris à cause de la hausse de la CSG et de la désindexation des pensions de retraites décidées par le gouvernement d'Édouard Philippe.

Les classes moyennes, grandes perdantes de la politique fiscale du gouvernement : elles ne profitent pas de la ré-indexation des petites retraites ; elles subissent encore pour partie la hausse de la CSG ; elles ne profitent pas toutes de la suppression de la taxe d'habitation qui est repoussée au prochain quinquennat ; elles ne profitent que très peu de la baisse de l'impôt sur le revenu qui est très ciblée sur la première tranche et compensée par une entrée plus rapide dans la 3^e tranche ; elles ont été enfin très pénalisées par la baisse du quotient familial ou le plafonnement des allocations familiales décidés par François Hollande et sur lesquels Emmanuel Macron n'est pas revenu.

Le détricotage de la politique familiale dans la continuité du quinquennat de François Hollande : le nombre de naissances s'effondre, passant de 818 000 en 2014 à 740 000 en 2020. Alors que le taux de natalité est en baisse constante, le gouvernement poursuit une politique qui pénalise les familles, avec la baisse de 8,5% du montant de la Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) pour les 1,6 million de familles bénéficiaires à partir du 1^{er} avril 2018 ; la baisse du plafond de la PAJE et de la prime de naissance, ce qui a eu pour conséquence d'en priver des milliers de familles des classes moyennes (150 000 familles auparavant éligibles ont perdu leur droit à la PAJE ou ont vu son montant divisé par deux à partir du 1^{er} avril 2018) ; la désindexation des prestations familiales en 2019 et en 2020 (sous-valorisées à 0,3% alors que l'inflation est de plus de 1% par an) et le refus de rétablir l'universalité des allocations familiales et le plafond du quotient familial mis à mal par François Hollande.

Le mépris des milieux de cordée : Emmanuel Macron s'en est pris aux « illettrés » (17 septembre 2014), à « ceux qui ne sont rien » (29 juin 2017), « aux fainéants » (8 septembre 2017) avant de qualifier les Français de « Gaulois réfractaires au changement » (29 août 2018).

Une fracture entre les villes et les campagnes : le sentiment de vivre « un peu trop loin de tout » touche 66% des Français habitant en zone rurale, un chiffre en hausse de 9 points par rapport à 2017 (Ipsos). Un Français sur deux estime que sa qualité de vie se détériore contre 35% en 2017. Ces chiffres s'expliquent notamment par l'abandon de l'aménagement du territoire et d'une politique pour la ruralité. Depuis 2017, le gouvernement a multiplié les mesures stigmatisantes pour les campagnes :

- Augmentation de la taxe carbone : en 2018, les taxes sur le gazole ont augmenté de 14% et celles sur l'essence de 7,5%, hausse qui n'a jamais été annulée alors même qu'aucune solution de mobilité alternative n'a vraiment été développée. En parallèle, le gouvernement a alourdi les conditions du contrôle technique en 2019.

- Interdiction des voitures fossiles dès 2040 : près de 90% des habitants de zone rurale prennent leur voiture tous les jours pour aller travailler faute d'alternative. 93,6% des véhicules vendus utilisent de l'énergie fossile. Le gouvernement se félicite d'une telle décision sans pour autant tenir compte des réalités.
- Réduction de vitesse à 80 km/h : au lieu d'améliorer l'état des routes et de faire respecter la législation existante, le gouvernement d'Édouard Philippe a préféré stigmatiser ceux qui n'ont pas d'autre choix que de prendre leur véhicule pour se déplacer. Cet acharnement du gouvernement contre les automobilistes a démontré sa méconnaissance des territoires ruraux où la voiture est essentielle pour aller travailler, emmener les enfants à l'école ou aller chez le médecin.
- Abandon des petites lignes ferroviaires : le gouvernement s'est largement désengagé de l'investissement pour les petites lignes de train en laissant des factures allant de 1 à 2 milliards d'euros à SNCF Réseau et aux régions.
- Dédoublage des classes de REP+ qui a entraîné des fermetures de classes dans les petites communes : au niveau national, à la rentrée 2018, le déficit global entre ouvertures et fermetures est de 808 classes (1097 fermetures et 289 ouvertures), très loin des 200 à 300 classes rurales que Jean-Michel Blanquer avait assuré devoir supprimer.
- Accès à la culture largement inégalitaire : aujourd'hui, en Île-de-France, le ministère de la Culture dépense 139 euros par habitant et par an contre seulement 15 euros par habitant pour le reste du territoire, soit 9 fois moins.

Une fracture entre l'État et les collectivités territoriales : Emmanuel Macron n'a jamais été un élu local et a multiplié les décisions déconnectées des réalités du terrain. Depuis son élection, il s'est inscrit dans le pire centralisme technocratique au détriment de l'action des collectivités locales, notamment pendant la crise sanitaire et économique. Il n'a cessé d'attaquer les collectivités territoriales :

- Refus de participer au Congrès des maires de France en 2018 alors qu'il avait promis de venir chaque année « *rendre compte des engagements* » du gouvernement devant le Congrès de l'Association des maires de France.
- Stigmatisation des maires : en 2018, Gérald Darmanin a accusé les maires d'être responsables de la hausse de la taxe d'habitation. Sur Twitter, un #Balancetonmaire a été lancé par un compte proche des équipes numériques de La République en Marche.
- Mise sous tutelle des communes : afin de supprimer la taxe d'habitation puis une partie des impôts de production en 2020, Emmanuel Macron a accéléré la mise sous tutelle des communes par l'État, promettant des compensations qui ne correspondent pas aux recettes dynamiques de ces taxes locales.
- Budgets locaux en baisse drastique : Emmanuel Macron avait annoncé dès juillet 2017 aux collectivités 13 milliards d'économies dans leurs dépenses sur la durée du quinquennat, après avoir parlé de 10 milliards pendant sa campagne. « *C'est injuste et beaucoup trop* » avait d'ailleurs estimé Olivier Dussopt, alors président de l'association des petites villes de France (et maintenant secrétaire d'État).
- Déroute de la majorité présidentielle aux élections municipales de 2019 et aux élections régionales et départementales de 2021 :
 - En Marche s'était fixé un objectif de 10 000 élus municipaux : seules 9 villes ont été remportées par des candidats du parti présidentiel. Les Républicains ont remporté 120 villes sur les 236 villes de plus de 30 000 habitants, et 261 villes sur les 454 villes de plus de 20 000 habitants.
 - Au premier tour des élections régionales, les électeurs ont clairement sanctionné la politique menée par la majorité : jamais un parti au pouvoir n'avait réuni aussi peu de voix (à peine 10,5% des suffrages). En Île-de-France, alors qu'Emmanuel Macron a obtenu près de 29% des voix en 2017, son parti En Marche obtient moins de 12% des suffrages.

L'abandon de nos Outre-mer : les produits de première nécessité sont nettement plus coûteux en Outre-mer qu'en France métropolitaine, les produits alimentaires étant par exemple 38% plus chers en Martinique ou 28% plus chers à La Réunion. Le taux de chômage y est trois fois plus important qu'en métropole (23% en 2019). L'accès aux services publics, à des soins de qualité ou à la justice y est souvent plus difficile qu'en métropole. Face à l'immigration de masse ou à l'insécurité, certains territoires d'Outre-mer se trouvent démunis. Tout comme de nombreux territoires ruraux, les territoires d'Outre-mer se sentent légitimement abandonnés et oubliés.

Un mépris pour le Parlement, les corps intermédiaires et les fonctionnaires : Emmanuel Macron n'a cessé d'afficher sa profonde déconsidération pour les députés et les sénateurs, en multipliant les « conventions citoyennes » et autres ersatz de démocratie directe visant à court-circuiter le pouvoir législatif ainsi que pour les corps intermédiaires, pour les syndicats de salariés et d'entreprises ou pour l'administration. Il a décidé, sans aucune concertation ni vision stratégique, de supprimer l'ENA, modèle décrié par certains et certes perfectible mais unanimement loué à l'étranger, de supprimer le corps préfectoral ou encore de supprimer les corps d'inspection générale (Finances, Affaires sociales, Intérieur). Par ces décisions, Emmanuel Macron rejette la responsabilité de ses échecs sur l'administration alors même que celle-ci n'a fait que tenter de mettre en œuvre des décisions politiques irréflechies, insuffisamment préparées, assorties de changements de cap permanents, le tout sous la responsabilité de ministres incapables de diriger les services placés sous leur autorité.

Une fracture culturelle : enfin, depuis le début de son quinquennat, Emmanuel Macron promeut le multiculturalisme en mettant l'accent sur ce qui divise plutôt que sur ce qui rassemble les Français. Le macronisme nie le rôle de la culture comme vecteur de cohésion nationale au profit d'une vision communautariste de la société française. Emmanuel Macron est le premier président de la République à avoir osé déclarer « *il n'y a pas une culture française* » (21 février 2017) ou « *il faut déconstruire notre histoire* » (18 avril 2021).

2. Bilan régalien : explosion de la délinquance, laxisme judiciaire et immigration incontrôlée

Une délinquance qui explose et des peines qui restent dérisoires : durant les trois dernières années, nous avons connu un record de coups et blessures volontaires (+ 22% en trois ans d'après les chiffres du ministère de l'Intérieur) et le nombre d'homicides est au plus haut depuis 10 ans. Alors que les prisons françaises sont surpeuplées et beaucoup de peines de prison mal exécutées, Emmanuel Macron a renié sa promesse de campagne de construire 15 000 nouvelles places en cinq ans. En mai 2022, ce sont seulement 4 000 places nouvelles qui auront été construites durant le quinquennat.

Des forces de l'ordre prises pour cible : il y a tous les jours près de 100 violences contre des dépositaires de l'autorité publique (+ 21% en trois ans). Emmanuel Macron a délibérément employé en décembre 2020 le terme de « *violences policières* » pour désigner des bavures individuelles. En utilisant cette expression de l'extrême gauche, le président de la République a abandonné les forces de l'ordre.

Baisse du nombre de délinquants et de criminels derrière les barreaux : le confinement a été l'occasion d'une diminution drastique du nombre d'individus incarcérés. Au 24 mai 2020, la Chancellerie avait enregistré une baisse record de près d'un cinquième de la population carcérale par rapport au début du confinement (13 649 détenus en moins). Il y a moins d'individus incarcérés aujourd'hui que lorsque Christiane Taubira était garde des Sceaux. Au 1^{er} juin 2021, il y a 66 591 détenus écroués (contre 69 679 au 1^{er} mai 2017). La France est le 2^e pays européen pour le nombre d'agressions (ramené à la population) et seulement le 17^e pour le nombre de détenus.

Mauvaise exécution des peines : le taux d'exécution des peines de prison ferme (à six mois) est en baisse (54% en 2019 contre 56% en 2016). Six mois après avoir été condamné à de la prison ferme, près d'un criminel sur deux n'est toujours pas en prison. Une peine de travail d'intérêt général (TIG) sur cinq n'est pas appliquée et celles qui sont appliquées le sont plus d'un an après avoir été prononcées (439 jours en moyenne). Plus d'une amende pénale sur deux (52%) n'est pas recouvrée, et même trois amendes sur quatre s'agissant des vols (75%) ou des stupéfiants (77%).

Progression de l'islamisme : depuis 2012, la barbarie islamiste a fait plus de 270 victimes sur notre sol. Des dizaines de terroristes sont libérés de prison tous les ans (43 en 2020 et 62 en 2021). Sur les 215 djihadistes revenus en France après être partis faire le djihad en Syrie depuis 2012, 67 ne sont pas ou plus derrière les barreaux (ministère de la Justice, au 8 juillet 2019). Depuis la sortie de l'état d'urgence (le 30 octobre 2017), seules 8 mosquées (au 18 juin 2021) ont été temporairement fermées en raison de leur extrémisme alors que la France compte au moins 100 mosquées extrémistes. Parmi les près de 22 000 individus inscrits au fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT), on recense 4 111 étrangers dont le gouvernement se targue d'en expulser seulement 231 qui n'ont pas de titre de séjour, jugeant que les autres ne sont « pas expulsables ».

Immigration hors de contrôle : la France atteint un record d'immigration avec plus de 277 000 titres de séjour en 2019, soit une augmentation de l'ordre de 20% en trois ans et de 50% par rapport à la moyenne du quinquennat de Nicolas Sarkozy. Notre pays connaît également un record de mineurs non accompagnés présents sur son sol : près de 40 000, soit 2 milliards d'euros de coût annuel pour les départements selon l'ADF. Et il atteint également un record de nouvelles demandes d'asile : 138 000 premières demandes ont été déposées en 2019 (+ 77% par rapport à 2016) alors que ce nombre baisse dans l'Union européenne (- 43% en trois ans). Enfin, le nombre d'expulsions demeure dérisoire : 88% des obligations de quitter le territoire français (OQTF) ne sont pas exécutées.

3. Bilan économique : toujours plus de dette et de déficit commercial

L'état catastrophique des finances publiques : le déficit public a atteint un record en 2020 (9,1% du PIB) et la dette a franchi les 115% du PIB. La France a le 4ème taux d'endettement le plus élevé de l'Union européenne.

Une situation économique déjà critique avant la crise du coronavirus : alors que le gouvernement se réfugie derrière le « quoi qu'il en coûte » face à la crise sanitaire, souvenons-nous qu'avant même le coronavirus, notre situation économique était déjà très fragile :

- Le pire déficit public de la zone euro en 2019 (pour la première fois de notre histoire, avec 3,1% de déficit public contre 0,6% pour la moyenne de la zone euro) ;
- Des dépenses publiques qui augmentent plus vite qu'avec François Hollande : les dépenses publiques ont accéléré en 2019 (+ 2,6% en valeur) alors que l'augmentation moyenne sous le quinquennat de François Hollande était nettement inférieure (+ 1,4% par an de 2013 à 2017) ;
- Le taux de prélèvements obligatoires le plus élevé d'Europe en 2019, supérieur de 5,8 points de PIB à la moyenne de la zone euro ;
- Le pire déficit commercial d'Europe.

De nombreuses hausses de fiscalité décidées depuis 2017 :

- Augmentation massive de 25% de la CSG pour plus de 7 millions de retraités en 2018 (à partir de 2019, seulement une partie des retraités a été exonérée de cette hausse) ;
- Hausse sans précédent des taxes sur les carburants et le chauffage (gaz, fioul, gasoil, essence) appliquées en 2018 et qui n'ont pas été annulées (seules les hausses prévues à partir de 2019 ont été annulées) et ont alimenté le budget de l'État, alors qu'elles auraient pu être consacrées à l'accompagnement des plus modestes vers une diminution de leur empreinte carbone ;
- Hausse de la fiscalité des PEL à partir de 2018 ;
- Quasi-gel des pensions de retraite et des prestations familiales en 2019 et 2020.

Selon l'INSEE, le taux de prélèvements obligatoires est resté à un niveau record entre 2016 et 2020 (passé de 44,6% du PIB à 44,5% du PIB). C'est sous le mandat d'Emmanuel Macron que les prélèvements obligatoires ont franchi la barre des 1 000 milliards d'euros.

Le record européen d'imposition des entreprises : en 2019, le taux moyen d'imposition total des entreprises françaises est de 60,7% des bénéficiaires commerciaux selon la Banque mondiale, 20 points de plus que la moyenne européenne et deux fois plus que le Royaume-Uni.

L'aggravation de la désindustrialisation de la France : alors que l'emploi industriel est passé de 20% de la population active en 1990 à 13% en 2018 (contre 27% en Allemagne et 28% en Italie), plusieurs de nos entreprises stratégiques ont été abandonnées à des puissances étrangères : Alstom est devenu américain, Alcatel déploiera désormais la 5G sous les couleurs du finlandais Nokia et le gouvernement a évoqué la scission d'EDF en trois entités avant d'annoncer le report de la réforme après les échéances de 2022.

Le pire déficit commercial jamais observé en Europe : en 2020, la France a affiché le pire déficit commercial de son histoire, soit - 82,5 milliards d'euros contre un excédent de 182,4 milliards d'euros en Allemagne et un excédent de 63,6 milliards d'euros en Italie, selon Eurostat. Le déficit commercial est le thermomètre de la désindustrialisation et de la sous-compétitivité de notre économie.

4. Gestion de la crise sanitaire : retards, improvisations et mensonges

Des retards et des mensonges : la gestion de la crise sanitaire a été caractérisée par des réactions au coup par coup, une communication désordonnée, des contradictions permanentes dans le discours de l'exécutif, sans parler des mensonges sur les masques ou les tests au début de la pandémie. Quand il n'y avait pas assez de masques, le gouvernement d'Édouard Philippe soutenait qu'ils étaient « inutiles » (Olivier Véran, le 23 février 2020), voire « contre-productifs » (Sibeth Ndiaye, le 20 mars 2020). Quand il n'y avait pas assez de tests, le gouvernement prétendait que les tests massifs n'avaient « *pas de sens au niveau médical et scientifique* » (Olivier Véran, le 25 avril 2020). Quand il n'y avait pas assez de lits de réanimation, Emmanuel Macron nous expliquait qu'en augmenter le nombre n'était « *pas la bonne réponse à l'épidémie* » (le 28 octobre 2020). La succession de promesses non tenues a effrité la confiance des Français. Le gouvernement a pris du retard dans la commande des masques, la mise en place des tests PCR puis antigéniques et l'augmentation du nombre de lits en réanimation (Olivier Véran en promettait 14 500 en mars 2020, alors que nous étions toujours à moins de 7 000 lits en janvier 2021). Au lancement de la campagne de vaccination, nous avons connu une véritable faillite logistique et une pénurie de doses.

Un an pour prendre conscience de la nécessité de contrôler nos frontières : dès le 24 février 2020, Éric Ciotti demandait dans un courrier au Premier ministre de fermer les frontières avec l'Italie. Le code Schengen le permet : « en cas de menace grave pour l'ordre public et la sécurité intérieure, les pays concernés peuvent exceptionnellement réintroduire le contrôle à leurs frontières intérieures. » Le président de la République et le gouvernement ont mis un an à se rendre compte que le virus avait bien un passeport, celui des personnes contaminées qui franchissent nos frontières. Les contrôles aux frontières n'ont pas été assez stricts après avoir été inexistant, ce qui a facilité la propagation du virus.

Les collectivités territoriales ont pallié les manquements du gouvernement sur les masques, les tests ou les centres de vaccination : les régions et les communes ont fourni des masques lorsqu'il en manquait. Elles ont aussi organisé des campagnes de dépistage massives, l'installation de purificateurs d'air dans les établissements scolaires ou l'ouverture de centres de vaccination.

Le manque de soutien à nos entreprises innovantes : la France n'a pas été capable de proposer un vaccin contre le virus dans les mêmes délais que ses concurrents. Le Royaume-Uni investit massivement dans les start-ups : 13,2 milliards de dollars en 2019, soit davantage que les investissements réunis de l'Allemagne (7 milliards) et de la France (5,2 milliards) sur la même période. Selon la Cour des comptes, l'État français n'a investi que 20 millions d'euros pour trouver un vaccin.

Les leçons de la crise : cette crise a révélé l'ampleur du déclin français et les faiblesses structurelles de la France. Notre pays est paralysé par une bureaucratie tentaculaire, frappé par une désindustrialisation massive et souffre d'une dépendance inquiétante à la Chine ; il accuse un retard coupable dans l'innovation et la recherche : la France est – à l'été 2021 – le seul pays des cinq membres du Conseil de sécurité des Nations-Unies à ne pas avoir développé son propre vaccin.

Le projet des Républicains : *protéger, libérer, rassembler*

Notre projet se décline autour de trois axes :

1 - Protéger

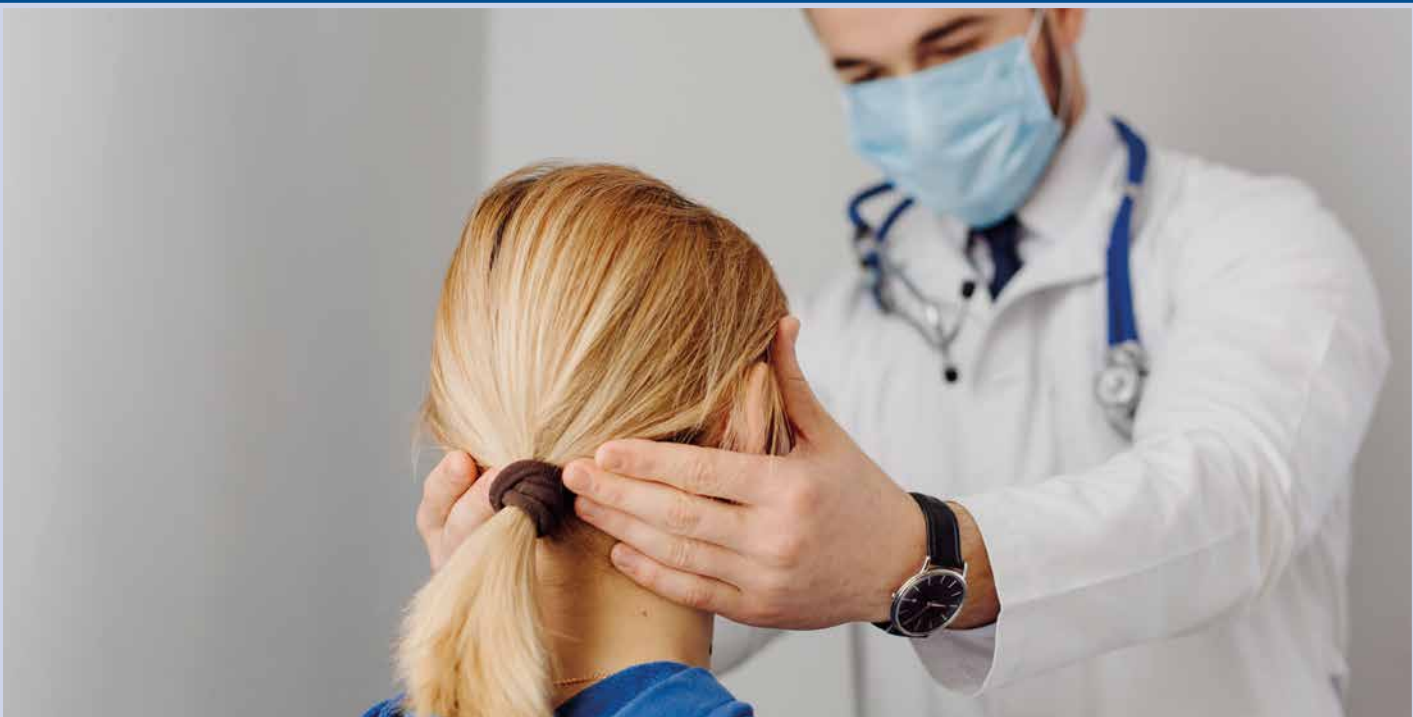
Un État stratège qui protège ses citoyens et restaure la souveraineté de la France.

2 - Libérer

Libérer les entreprises et les territoires de l'excès de fiscalité et de normes.

3 - Rassembler

Proposer un nouveau projet de société fondé sur la récompense du travail et du mérite, la solidarité entre générations, la cohésion nationale et le développement durable.



1 - PROTÉGER

Un État stratège qui protège les Français

RESTAURER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT

Tandis que le communautarisme et l'ultra-violence prospèrent, notre pays connaît une déliquescence de l'autorité et court un risque de désintégration. Cette situation d'une gravité exceptionnelle appelle un réarmement régalien et civique. Face à l'insécurité, rien ne sera efficace si on ne parvient pas à faire fonctionner la chaîne pénale en appliquant systématiquement des sanctions fermes dès la première infraction. La délinquance, l'immigration incontrôlée, le communautarisme gangrèment notre pays et appellent une restauration de l'autorité de l'État.

1. Stopper l'explosion de la violence

- Donner aux forces de l'ordre les moyens de faire leur travail avec un grand plan de réarmement régalien de 25 milliards d'euros sur 5 ans pour moderniser les équipements (rénover les bâtiments de la police et les casernes, remplacer les véhicules, investir dans les outils technologiques et scientifiques...);
- Construire 20000 places de prison supplémentaires en diversifiant les prisons selon le degré de dangerosité des détenus et appliquer rapidement les travaux d'intérêt général pour garantir l'application des peines ;
- Lutter contre les violences faites aux femmes en créant des tribunaux spécialisés pour raccourcir les délais de jugement ; en multipliant le recours aux bracelets anti-rapprochement, aux téléphones grave danger et aux boîtiers d'alerte discrets ; en formant tous les professionnels en contact avec les victimes et en doublant le nombre de places d'hébergement d'urgence ;
- Nommer un policier ou un gendarme référent des violences intra-familiales dans toutes les casernes et commissariats de France ;
- Renforcer la sécurité dans les écoles en permettant l'intervention des membres de la réserve civile de la police nationale aux abords et au sein des établissements sur demande du proviseur ;
- Suspendre les allocations familiales pour les parents de mineurs délinquants récidivistes.

2. Moderniser la justice et rendre effective la réponse pénale dès le premier délit

- Poursuivre l'effort de rattrapage du budget de la justice à hauteur de 3 milliards d'euros pour lui donner les moyens de poursuivre et sanctionner tous les délits et les crimes ;
- Mettre en place un plan de numérisation et de modernisation de la chaîne judiciaire et un nouveau Code de procédure pénale radicalement simplifié ;
- Instaurer des peines minimales de privation de liberté pour les récidivistes et les individus commettant des violences contre les policiers, les gendarmes, les sapeurs-pompier, les policiers municipaux ou les agents des douanes ;
- Supprimer les réductions de peine quasi-automatiques ;
- Durcir la justice des mineurs dès le premier délit et augmenter les places en Centres éducatifs fermés.

3. Éradiquer l'islamisme

- Inscrire dans la Constitution un « état de nécessité antiterroriste » qui permettra :
 - l'expulsion immédiate et systématique des étrangers présentant un danger pour la sécurité nationale ;
 - la rétention administrative de ceux qui sont de nationalité française ;
 - la rétention de sûreté des détenus radicalisés présentant un danger à leur sortie de prison ;
 - la création d'un délit de consultation habituelle de sites djihadistes ;
- Fermer l'intégralité des mosquées et salles de prière radicalisées ;
- Rendre obligatoire une enquête préalable à l'embauche pour les emplois sensibles ;
- Faciliter l'éviction des personnes qui, travaillant dans un service public, sont manifestement en voie de radicalisation.

4. Redevenir maîtres de nos frontières

- Inscrire dans la Constitution le principe d'un plafond d'immigration légal voté tous les ans par le Parlement en fonction de notre capacité d'intégration ;
- Interdire les régularisations d'immigrés illégaux (30 000 par an) ;
- Pratiquer systématiquement des tests radiologiques sur les prétendus mineurs isolés et expulser ceux qui sont majeurs ;
- Expulser les immigrés illégaux ainsi que les étrangers condamnés à de la prison ferme (23% des prisonniers) ;
- Remplacer l'Aide médicale d'État (AME) par une aide médicale d'urgence et conditionner l'accès des étrangers aux aides sociales à cinq années de cotisations ;
- Relancer l'assimilation en faisant de la maîtrise orale et écrite de notre langue ainsi que de la connaissance de notre histoire et de notre mode de vie une condition pour obtenir un titre de séjour (par des examens obligatoires comme en Allemagne ou au Royaume-Uni) ;
- Lancer un plan de codéveloppement des pays du Sud en conditionnant les aides au développement que nous accordons au retour des immigrés illégaux dans leur pays d'origine (délivrance des laissez-passer consulaires dans les délais utiles).

RÉARMER L'ÉTAT STRATÈGE ET RESTAURER NOTRE SOUVERAINETÉ

La crise que nous traversons interroge l'État dans sa mission fondamentale de protection. Le centralisme d'Emmanuel Macron a montré ses limites. Pris dans une surenchère normative et enfermé dans une vision technocratique, l'État apparaît impuissant pour l'essentiel et tatillon pour l'accessoire, trop lourd là où il devrait être souple et trop faible là où il devrait être fort. Il faut réarmer l'État pour fixer les grands axes stratégiques des politiques publiques : seul le choix de priorités claires, une politique globale et une volonté politique forte pourront enrayer la perte de souveraineté économique de la France, réindustrialiser notre pays et nous permettre de rattraper notre retard en termes d'innovation et de recherche. Pour cela, il est nécessaire de fixer les priorités de l'État pour orienter les investissements dans les secteurs stratégiques.

5. Réarmer l'État et défendre nos secteurs stratégiques

- Fixer clairement les missions stratégiques de l'État et réorienter la recherche publique vers ces missions en définissant, à échéance quinquennale, quatre ou cinq grands secteurs stratégiques (défense, santé, énergie, alimentation, industries de pointe...);
- Maintenir l'attractivité des métiers de la haute fonction publique (préfecturale, diplomatie, grands corps d'inspection, etc.) en annulant les décisions de suppression des corps prises sans concertation et sans débat parlementaire ;
- Créer un fonds souverain français (jusqu'à 300 milliards d'euros) pour mobiliser l'épargne et investir dans ces secteurs stratégiques ;
- Renforcer le contrôle des investissements étrangers dans nos secteurs stratégiques.

6. Réindustrialiser la France

- Reconstruire une politique de filière, dans tous les secteurs où la France doit être souveraine : santé (production de médicaments, biotechnologies...), défense, télécommunication, énergie, semi-conducteurs, etc.
- Accorder la priorité aux entreprises françaises dans la commande publique en recourant systématiquement aux critères sociaux et environnementaux ;
- Créer un crédit d'impôt relocalisation et exiger le remboursement des aides publiques aux entreprises qui délocalisent ;
- Mettre en place sans délai le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne ;
- Réviser le droit de la concurrence européen en assumant la préférence européenne et en favorisant l'actionnariat européen des entreprises ;
- Imposer la réciprocité dans l'ouverture des marchés publics : il faut fermer nos marchés publics aux entreprises des pays qui ferment les leurs aux entreprises européennes.

7. Assurer notre sécurité alimentaire par la défense de notre agriculture

- Réaffirmer l'ambition de la France comme première puissance agricole d'Europe ;
- Augmenter de 5 000 euros la Dotation jeunes agriculteurs (DJA) et l'intégrer à un plan global de soutien à leurs projets comprenant un accompagnement humain et technique, en simplifiant les procédures et en visant un objectif de 10 000 installations aidées d'ici à 2027 (contre environ 5 000 aujourd'hui) ;
- Donner la priorité aux produits agricoles français dans l'ensemble de la restauration collective ;
- Interdire l'importation en France et en Europe des produits qui ne respectent pas les mêmes normes que nous et exclure les produits agricoles sensibles de la négociation des accords commerciaux ;
- Développer la recherche et l'innovation en agriculture pour répondre à la demande alimentaire et produire plus et mieux, en respectant l'environnement, notamment avec les new breeding technologies ;
- Instaurer le principe « pas d'interdiction sans solution » pour ne pas laisser les agriculteurs dans des impasses techniques.

8. Réduire notre dépendance énergétique

- Faire de la France le leader mondial de l'hydrogène par un grand plan de soutien à la filière ;
- Arrêter la fermeture des centrales nucléaires prévue par le gouvernement, prolonger la durée de vie des réacteurs jusqu'à 60 ans et construire des EPR de deuxième génération ;
- Mettre en place un moratoire sur l'éolien terrestre lorsque les projets ne font pas l'objet d'un consensus politique local.

9. Bâtir notre souveraineté numérique

- Lancer un vrai projet de cloud 100% européen et renforcer le statut juridique des données ;
- Renforcer les partenariats entre la recherche privée et la recherche militaire pour développer une filière industrielle française en cybersécurité et de nouvelles applications numériques ;
- Développer la prévention des risques et la formation des entreprises en cybersécurité ;
- Garantir à chaque Français un accès à une connexion internet rapide et de qualité et développer la formation numérique dans les territoires.

10. Refonder notre système de santé et reconquérir notre souveraineté sanitaire

- Définir une véritable stratégie nationale de santé publique par une loi de programmation sanitaire de cinq ans, votée par le Parlement, afin d'en planifier les objectifs et les moyens budgétaires ;
- Augmenter de moitié le budget de la prévention en santé pour atteindre 3% des dépenses de santé afin de garantir à chaque Français, où qu'il réside, quel que soit son âge, et depuis l'école, un accès à des examens réguliers de prévention ;
- Mettre en œuvre un grand plan de lutte contre la désertification médicale en augmentant significativement le nombre de professionnels de santé formés selon les besoins des régions, en multipliant les stages en exercice de ville dans le cadre des études et en facilitant l'installation des médecins libéraux dans les zones sous-dotées ;
- Débureaucratiser les hôpitaux en faisant passer la part du personnel administratif à moins de 25% des effectifs et redonner l'autonomie aux chefs de service pour recruter le personnel, acheter des équipements, réorganiser le service, mener des projets... ;
- Décharger les médecins libéraux des tâches administratives lourdes, notamment grâce à la numérisation, afin de dégager du temps pour les patients ;
- Désengorger les urgences en facilitant l'hospitalisation directe dans les services à la demande du médecin libéral, en incitant les médecins de ville à prendre en charge des actes d'urgence bénigne et en répartissant mieux les urgences entre établissements publics et privés ;
- Revaloriser les rémunérations des infirmiers du secteur public et des infirmiers libéraux ainsi que les tarifs de médecine générale et des actes d'urgence des médecins libéraux ;
- Accélérer la mise à disposition des médicaments de thérapie innovante pour les malades ;
- Créer une autorité européenne pour coordonner l'action des États-membres face aux crises, constituer une réserve sanitaire et des stocks de médicaments stratégiques.

11. Protéger les plus fragiles

La manière dont nous protégerons nos concitoyens les plus fragiles témoigne de notre conception de la société tout entière. Notre objectif est clair : que tous les Français puissent vivre dignement, réaliser leurs projets et trouver toute leur place au sein de la République. Prendre soin des personnes en situation de handicap ou fragilisées par l'âge fait partie de notre ADN politique.

- Réformer l'allocation aux adultes handicapés en la versant en fonction des revenus de la personne handicapée, indépendamment des revenus du conjoint ;
- Créer un véritable congé des aidants familiaux pris en charge par la solidarité nationale et encourager les solidarités de voisinage et de quartier ;
- Mettre en œuvre un plan national de prévention de la perte de l'autonomie ;
- Favoriser le plus possible le maintien à domicile des personnes dépendantes et lancer un grand plan de refondation des EHPAD (en mettant en place une TVA réduite sur les travaux, en les ouvrant sur la vie de quartier et en renforçant la présence des aidants) ;
- Lancer un grand plan Alzheimer de 1,6 milliard d'euros sur 5 ans ;
- Orienter l'épargne privée vers le financement de la dépendance par la mise en place d'un livret dépendance sur le modèle du livret développement durable et solidaire et d'un prêt dépendance à taux préférentiel destiné aux familles et créer une aide à la dépendance unique, sur le modèle de la Prestation d'accueil unique du jeune enfant (PAJE), quel que soit le mode de prise en charge choisi, afin de diminuer le reste à charge pour les familles.

12. Renforcer le poids de la France dans l'Union européenne

L'Union européenne ne peut pas, après le départ du Royaume-Uni, faire l'économie d'un examen lucide et critique de ses succès et de ses échecs. Après 10 années d'affaiblissement, il est impératif de renforcer le poids de la France au sein de l'Union européenne. L'Europe doit aussi être celle des coopérations entre États et, pour la France, des partenariats stratégiques avec les pays de la rive Sud de la Méditerranée et d'Afrique.

- Refuser tout nouveau transfert de compétences à l'UE, renforcer la coopération européenne dans certains domaines (politique industrielle, recherche, innovation, santé...) et réformer les politiques européennes inefficaces en donnant plus de pouvoir aux États (concurrence, politique commerciale, immigration...);
- Refuser tout nouvel élargissement de l'Union européenne ou de l'espace Schengen et mettre définitivement fin aux négociations d'adhésion avec la Turquie;
- Mettre en place des coopérations renforcées avec les États-membres de l'UE en fonction des sujets afin de surmonter les blocages dus aux votes à l'unanimité;
- Développer avec les pays membres du sud de l'Europe des projets concrets dans des domaines tels que l'énergie photovoltaïque, le tourisme, les PME, la PAC, l'immigration, les relations avec l'Afrique, la mer et relancer l'Union pour la Méditerranée;
- Renforcer la représentation française au sein des institutions européennes et internationales en valorisant l'action des agents français en mission dans le déroulement de leur carrière;
- Reconquérir l'indépendance européenne en matière alimentaire, énergétique, sanitaire, industrielle et numérique à travers la mise en place de véritables stratégies communes dans ces domaines;
- Soutenir la taxe carbone aux frontières de l'Union européenne et inclure le nucléaire dans la liste des investissements pouvant être financés par les 750 millions d'obligations vertes du plan de relance européen;
- Mettre en oeuvre de grands projets européens concrets tels que : plan européen de lutte contre la maladie d'Alzheimer et les cancers de l'enfant; plan de développement du plastique d'avenir, plan hydrogène.

13. Défendre nos intérêts stratégiques dans le monde

Depuis le général de Gaulle, l'indépendance de la France passe par le développement de son autonomie stratégique et militaire. Pour défendre notre indépendance nationale, nous devons maintenir notre puissance nucléaire et garantir la pérennité et la modernisation de nos outils stratégiques afin de contribuer à la résolution des conflits dans le monde, tout en intensifiant notre diplomatie à la fois sur le plan multilatéral et bilatéral, notamment vis-à-vis de la Russie et de la Chine.

- Sacraliser les dépenses pour notre défense au niveau d'au moins 2% du PIB (hors programmes exceptionnels) et défendre notre base industrielle et technologique de défense ;
- Maintenir la force de dissuasion nucléaire et engager sa modernisation ;
- Développer l'autonomie stratégique et militaire de l'Europe vis-à-vis des États-Unis parallèlement à l'OTAN ;
- Reprendre le contrôle de nos frontières et refonder la politique d'immigration européenne ;
- Contrer l'hégémonie de la Chine en soutenant les pays asiatiques qui partagent nos valeurs (Hong Kong, Taïwan), soutenir une entente avec les pays de la zone indo-pacifique (Inde, Japon et Australie), imposer la réciprocité dans la politique commerciale et l'ouverture des marchés publics et s'opposer à l'accord commercial entre la Chine et l'Union européenne du 30 décembre 2020 ;
- Renouer le dialogue entre l'Union européenne et la Russie et renforcer nos relations bilatérales avec Moscou ;
- Renforcer les moyens consacrés à la francophonie pour en faire un levier de la coopération économique, technique, culturelle et artistique de la France dans le monde ;
- Créer un Fonds d'urgence pour les Français de l'étranger victimes de catastrophes naturelles (tsunami, tremblement de terre...) ou d'événements politiques majeurs (coup d'État...).



2 - LIBÉRER

Libérer les énergies de l'excès de bureaucratie, de normes et de fiscalité

14. Libérer les entreprises de l'excès de fiscalité et de normes

Alors que la France souffre d'un déclassement des classes moyennes et d'un chômage de masse, nous avons besoin d'une stratégie solide pour relancer « la machine France ». Nous devons conjuguer compétitivité, réindustrialisation et pouvoir d'achat. Salariés et chefs d'entreprise ont fondamentalement un intérêt commun : le redressement de l'économie française. Nous devons tout faire pour réindustrialiser notre pays et augmenter sa compétitivité. Il n'y a qu'un chemin pour retrouver la prospérité : produire davantage dans notre pays, créer ensemble plus de richesses.

- Diviser par deux les impôts de production, tout en garantissant aux collectivités territoriales des recettes dynamiques par une refonte de la fiscalité locale ;
- Supprimer les charges sociales qui pèsent sur la participation et l'intéressement ;
- Exonérer de charges sociales pendant six mois le premier emploi d'un jeune ou le nouvel emploi d'un salarié expérimenté de plus de 55 ans ;
- Exonérer totalement de droits de succession la transmission d'une entreprise familiale ;
- Permettre aux entreprises de fixer elles-mêmes, par un référendum interne, le temps de travail qu'elles appliqueront et simplifier drastiquement le code du travail ;
- Passer l'essentiel des obligations du seuil de 50 salariés au seuil européen de 250 salariés et étendre le délai de 5 ans accordé aux entreprises pour se conformer aux nouvelles obligations lorsqu'elles franchissent un seuil de salariés ;
- Lancer une offensive « anti-normes » : élargir le pouvoir des préfets pour autoriser des dérogations aux normes pour motif d'intérêt général ;
- Interdire la surtransposition des normes européennes.

15. Libérer l'État de la bureaucratie

Il ne suffit pas de dépenser plus pour améliorer la qualité des services publics, sinon la France aurait les meilleurs services publics du monde. En vingt ans, l'écart de dépense publique entre la France et l'Allemagne a plus que doublé. Si les services publics français avaient la même efficacité que les services publics allemands, nous pourrions économiser des dizaines de milliards d'euros tout en améliorant leur qualité. Par exemple, l'hôpital français compte 34% de personnel administratif (autant que de médecins) alors que l'hôpital allemand n'en compte que 26% et l'hôpital danois 20%.

- Redéfinir le périmètre de l'action publique en fixant des priorités (le régalién, la recherche, la santé, l'éducation/formation), réduire les dépenses de toutes les missions moins prioritaires en renforçant l'évaluation des politiques publiques et supprimer les tâches qui ne devraient plus relever de l'État ;
- Distinguer clairement les dépenses de fonctionnement qu'il faudra réduire des dépenses d'investissement qu'il faudra augmenter ;
- Créer un nouveau contrat public pour les nouveaux entrants dans la fonction publique (hors emplois de souveraineté : magistrats, forces de l'ordre...) et les fonctionnaires volontaires afin de remplacer progressivement le statut à vie ;
- Débureaucratiser l'action publique grâce au numérique et ainsi soulager les agents publics de certaines tâches lourdes et fastidieuses telles que la procédure pénale (grâce aux plaintes en ligne) ou la santé (grâce au dossier numérique du patient).

16. Libérer la France du surendettement

La capacité de la France à honorer ses engagements est un enjeu de souveraineté. Notre pays vit au-dessus de ses moyens : plus son niveau d'endettement augmente, plus il s'expose à perdre le contrôle de son destin. Faisant face à un mur de dettes, nous devons adopter une trajectoire de redressement des finances publiques réaliste. Il nous faudra réduire nettement la dépense publique pour financer des baisses de prélèvements obligatoires et réduire la dette.

- S'imposer une règle : ne pas faire reposer sur les générations futures le coût de nos dépenses sociales actuelles ;
- Consacrer les « cagnottes budgétaires » au remboursement de la dette : en cas de surplus de recettes ou de moindres dépenses non anticipés, les nouvelles marges de manœuvre devront être systématiquement affectées au remboursement de la dette ;
- Adopter une stratégie de redressement des finances publiques afin de réduire « la mauvaise dette » constituée pour l'essentiel de dépenses de fonctionnement et de dépenses sociales, par une stabilité en volume du total des dépenses publiques, un renforcement de l'efficacité des administrations publiques, une augmentation de la croissance potentielle et des réformes de structure (notamment l'allongement de la durée de travail tout au long de la vie).

17. Libérer les territoires de l'ultra-centralisme

Nous devons faire confiance aux collectivités territoriales pour mener une action publique de proximité et sortir de l'ultra-centralisme. Il faut une nouvelle organisation des pouvoirs publics avec des transferts de compétences, d'effectifs et de moyens budgétaires aux communes, aux départements, aux régions dans certains domaines tels que la santé, le logement ou la formation professionnelle. L'État doit se concentrer sur ses missions essentielles. Les territoires aspirent à plus de libertés et de responsabilités.

- Transférer aux collectivités locales des compétences nouvelles et des moyens budgétaires adéquats pour mettre en œuvre des politiques publiques (notamment dans les domaines de la santé publique, du médico-social ou de la culture...) en appliquant le principe de la subsidiarité et en mettant définitivement fin aux doublons qui persistent avec l'État ;
- Transférer aux régions la compétence et les moyens de la formation professionnelle, de l'orientation, des lycées professionnels et de l'apprentissage et associer les régions aux décisions d'ouverture et de fermeture de places dans l'enseignement supérieur (pour les adapter aux réalités économiques locales) ;
- Remplacer tous les schémas environnementaux existants (Plan régional de prévention et de gestion des déchets, Plan climat-air-énergie territorial, Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires...) par un schéma environnemental unifié, simplifié et transversal mis en œuvre par les collectivités ;
- Faire présider le conseil de surveillance des ARS par le président de région et faire des départements les chefs de file de la politique de la dépendance ;
- Réaffirmer le rôle du préfet en tant que représentant unique de l'État dans les territoires ;
- Autoriser à nouveau les maires à exercer un mandat parlementaire.

18. Libérer les énergies de nos territoires d'Outre-mer

Nos territoires d'Outre-mer contribuent à la richesse de notre grande nation et garantissent à la France une présence partout dans le monde. Grâce à ses territoires ultramarins, la France possède la seconde zone économique exclusive du monde lui offrant un formidable potentiel de développement et de recherche pour une nouvelle économie maritime. Aux défis posés en Outre-mer, nous devons apporter des réponses concrètes et adaptées aux singularités de chacun de ces territoires.

- Protéger chacun de nos territoires d'Outre-mer de l'insécurité et de l'immigration illégale de masse ;
- Accompagner chacun de nos territoires dans la création de dispositifs spécifiques de formation des jeunes et de création d'emplois ;
- Étendre le fonds de continuité territoriale au retour de jeunes entrepreneurs souhaitant créer une activité économique Outre-mer ;
- Renforcer les politiques de rattrapage de tous les services publics et garantir la stabilité des dispositifs d'aides sociales et fiscales ;
- Conserver l'environnement et la biodiversité exceptionnels de nos territoires d'Outre-mer par des programmes de recherche, d'expérimentation et d'innovation.



3 - RASSEMBLER

Rassembler les Français autour d'un nouveau projet de société

UN NOUVEAU PROJET DE SOCIÉTÉ FONDÉ SUR LE TRAVAIL

Nous devons proposer à tous les Français un nouveau projet de société, porteur d'espoir et d'un futur meilleur pour nos enfants, en réparant le moteur de l'ascenseur social et en revalorisant le travail. Notre projet repose sur la récompense du travail et du mérite, sur la solidarité entre générations et sur la restauration de la cohésion nationale. Nous soutenons les trois piliers du développement durable car la protection de l'environnement ne doit pas être promue au détriment de la viabilité économique et du progrès social. Nous défendons un équilibre entre éthique et progrès technique.

19. Récompenser le travail et le mérite

- Augmenter la rémunération nette des salariés et des indépendants par la diminution de la CSG qui pèse sur leurs revenus du travail ;
- Revaloriser la rémunération des personnels hospitaliers : payer toutes les heures supplémentaires, augmenter les salaires des infirmiers du secteur public de 300 euros mensuels nets (pour arriver à la moyenne de l'OCDE), augmenter le tarif à l'acte des infirmiers libéraux d'au moins 15% ;
- Mieux rémunérer les enseignants qui s'engagent dans une zone géographique prioritaire ou rurale, avec des contrats de mission à durée déterminée ;
- Protéger le revenu des agriculteurs en faisant respecter le coût de production des produits agricoles sur toute la chaîne d'approvisionnement ;
- Allonger la protection contre le licenciement à 6 mois après la naissance et mettre en place des sanctions dissuasives pour les entreprises qui licencient ou placardisent des femmes du fait de leur maternité ;
- Exonérer totalement d'impôt les successions et les donations à ses enfants jusqu'à 150 000 euros tous les 10 ans ;
- Créer des contrats de missions de service public pour permettre à chaque Français de mettre ses compétences et son expérience au service de l'État ;
- Créer une allocation sociale unique plafonnée à 75% du SMIC (hors handicap et politique familiale) pour que le travail et l'effort rapportent toujours plus que l'assistantat ;
- Conditionner le versement de cette nouvelle allocation sociale unique à un engagement de la part des bénéficiaires de participer à une activité d'intérêt général ou de développer un projet professionnel couplant formation professionnelle et activité d'insertion ;
- Lutter contre les fraudes fiscales et sociales en créant une carte vitale biométrique, une agence de lutte anti-fraude et en interdisant de crédits d'impôt, de réduction d'impôts ou d'allocations sociales pendant cinq ans les fraudeurs fiscaux et sociaux.

20. Aider les jeunes à s'insérer dans le monde du travail

- Mettre fin au collège unique et permettre l'apprentissage dès 14 ans ;
- Créer un module d'orientation professionnelle dès le collège en instaurant des duos d'orientation composés d'un conseiller d'orientation et d'un « alumni » venu du monde économique ;
- Instaurer un dispositif « zéro charge patronale » pour tout recrutement d'un apprenti et exonérer de charges sociales pendant six mois le premier emploi d'un jeune ;
- Créer un prêt bancaire spécifique pour les jeunes, garanti par l'État et les régions pour leur permettre de se lancer ou de créer une activité ;
- Faire du critère de l'employabilité des étudiants la priorité de l'enseignement supérieur en conditionnant l'ouverture et le maintien d'une formation à des taux d'insertion professionnelle satisfaisants, en associant les représentants des secteurs économiques du territoire aux conseils d'administration des unités de formation et de recherche (UFR) et en renforçant l'alternance dans le cadre du cursus universitaire.

21. Valoriser les seniors et préserver les droits des retraités

- Créer un contrat « travailleurs expérimentés » exonéré de charges sociales pendant six mois et des contrats de mission de service public pour les plus de 55 ans ;
- Rendre le cumul emploi-retraite et la retraite progressive plus attractifs pour valoriser le rôle des seniors dans l'entreprise ;
- Réformer notre système de retraite pour dégager des économies et sauvegarder le pouvoir d'achat des retraités en relevant progressivement l'âge de départ à la retraite de 62 à 65 ans, en mettant fin aux régimes spéciaux issus d'un statut, en revalorisant toutes les retraites agricoles ainsi que les pensions des conjoints exploitants, en revalorisant les 1 000 premiers euros des pensions de retraite au rythme des salaires et en garantissant les droits familiaux et conjugaux et les pensions de réversion des veuves et des veufs.

RESTAURER LA COHÉSION NATIONALE

Pour rebâtir la cohésion nationale nous devons réparer les fractures éducatives, culturelles, sociales ou territoriales qui menacent notre pays de désintégration. Ces fractures sont en train de briser la confiance de la nation française envers son école dont la mission fondamentale doit être d'assurer le même niveau d'enseignement à tous nos enfants. Pouvoir fonder une famille ou accéder à la propriété doit être possible pour tous les Français. La défense de notre culture, de notre mode de vie et de la fierté d'appartenir à notre nation sont fondamentales pour garantir sa cohésion. La culture est à la fois un moyen de préserver notre héritage commun et de permettre l'émancipation et la libération des talents. Avec le développement des activités sportives et associatives, la culture est l'un des piliers d'une société unie et vivante. Le secteur culturel est également essentiel pour notre économie et pour le rayonnement de la France à l'international.

22. Rebâtir l'école de la République

- Faire de l'apprentissage du français une grande cause nationale en instaurant un examen de français à l'entrée en 6^e ;
- Enseigner les fondamentaux avec les méthodes certifiées par le ministre de l'Éducation nationale ;
- Instaurer un enseignement civique comprenant un apprentissage pratique de la laïcité et évalué tout au long de la scolarité ;
- Réviser les programmes scolaires avec comme objectif la transmission du récit national et de notre héritage commun ;
- Conditionner la prise de fonction des personnels de l'Éducation nationale à un serment d'adhésion aux valeurs de la République ;
- Donner davantage d'autonomie aux chefs d'établissement et revaloriser la fonction de directeur d'école ;
- Quadrupler le nombre d'internats d'excellence accueillant des élèves méritants des milieux modestes ;
- Créer le statut d'ambassadeur d'excellence pour des étudiants s'engageant dans les territoires afin d'inciter des jeunes, issus des banlieues de grandes agglomérations ou de territoires ruraux, à intégrer des formations de l'enseignement supérieur.

23. Rebâtir notre politique familiale

- Rétablir l'universalité des allocations familiales ;
- Relever le plafond du quotient familial à 3 000 euros ;
- Prolonger le crédit d'impôt pour frais de garde jusqu'aux 12 ans de l'enfant ;
- Revaloriser tous les ans les prestations familiales au niveau de l'inflation.

24. Favoriser l'accession de tous à la propriété

- Faciliter l'accès à la propriété des locataires de HLM en expérimentant la mise en vente par les bailleurs sociaux de 5% des logements sociaux chaque année (ce qui dégagera des milliards d'euros pour construire et rénover des logements sociaux et permettra ainsi de substantielles économies) ;
- Maintenir les prêts à taux zéro pour l'accession à la propriété des classes moyennes.

25. Réparer les fractures territoriales

- Imposer un plafond de logements sociaux dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville pour se concentrer sur la rénovation du bâti existant et permettre une véritable mixité ;
- Conditionner le versement des crédits de la politique de la ville à un véritable renouvellement urbain (consistant à démolir les tours des quartiers les plus vétustes), à la présence d'équipements publics (crèches, équipements sportifs, CLSH...) et à une véritable politique de sécurité (consistant à armer les policiers municipaux et à installer des caméras de vidéoprotection dans les villes de plus de 10 000 habitants) ;
- Pour chaque euro pour la politique de la ville, il doit y avoir un euro pour la ruralité ;
- Poursuivre et amplifier le programme « Cœur de ville » pour revitaliser les centres-bourgs et développer les villes moyennes.

26. Transmettre notre mode de vie et les valeurs de la République

- Instaurer un véritable service à la nation obligatoire d'au moins quatre mois pour tous les jeunes, comprenant notamment une initiation à la citoyenneté (par exemple en devenant assesseur), un service national agricole ou de rénovation du patrimoine ;
- Confier à une « nouvelle commission Stasi » la rédaction d'un Code de la laïcité comprenant notamment l'interdiction des signes religieux ostensibles pour les accompagnants scolaires ;
- Interdire l'utilisation de l'écriture inclusive par les administrations et rendre obligatoire la consultation de l'Académie française sur les règles relatives à la modification et l'évolution de la langue française.

27. Soutenir la culture et le sport

- Développer le mécénat d'entreprise en adaptant la fiscalité pour favoriser le soutien aux projets culturels locaux et au financement privé du sport ;
- Valider un trimestre, dans le calcul de la retraite des membres d'une association à but non lucratif, d'une association déclarée ou reconnue d'utilité publique ou d'une association d'intérêt général, pour 10 années de responsabilités au sein d'une association ;
- Généraliser, dans les collèges et les lycées, des rencontres avec des écrivains et la mise en place de projets avec des jeunes artistes du spectacle vivant ;
- Créer un centre national des artistes, sur le modèle du centre national du livre, pour soutenir l'ensemble de la chaîne artistique (production et diffusion des œuvres) à travers l'attribution de prêts et de subventions aux œuvres sélectionnées par des commissions de professionnels et d'élus ;
- Soutenir les compagnies professionnelles privées de jeunes artistes du spectacle vivant en incitant les mairies à leur mettre à disposition des salles de répétition à titre gratuit et en réduisant les charges sociales pour l'emploi de ces jeunes artistes ;
- Instaurer une aide à l'installation et au regroupement des galeries et organiser une grande foire annuelle des galeries françaises destinée à promouvoir la scène française à l'international et à tisser un réseau européen des galeries pour promouvoir les artistes français ;
- Instaurer un « droit de suite » afin de rémunérer les artistes lors de la vente de leurs œuvres sur le second marché ;
- Créer un label « patrimoine d'intérêt régional » pour protéger et permettre la rénovation du patrimoine ni classé, ni inscrit au titre des monuments historiques.

CHOISIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PLUTÔT QUE L'ÉCOLOGIE PUNITIVE

L'impératif écologique et climatique n'est pas discutable. Nous devons porter une ambition qui unisse les Français plutôt que de les diviser avec des solutions dogmatiques qui refusent de tenir compte des réalités humaines. L'erreur, désormais admise par de nombreux écologistes, de la sortie du nucléaire, doit nous servir de leçon. À rebours d'une écologie punitive qui promeut une surenchère de taxes et de normes et oppose les Français les uns aux autres, nous défendons un développement durable fondé sur trois piliers : la croissance économique, le progrès social et la protection de l'environnement. La recherche, l'innovation, les entreprises ont un rôle déterminant à jouer dans l'économie circulaire. Il est temps de sortir des incantations, en se fondant sur la science et en se fixant des objectifs concrets et réalistes. Nous devons aussi concilier progrès technique et vision éthique : tout ce qui est scientifiquement possible n'est pas humainement souhaitable.

28. Lutter contre le réchauffement climatique

- Arrêter la fermeture des centrales nucléaires et engager la construction d'EPR d'ici 2035 ;
- Cesser de subventionner l'éolien et le solaire (qui ont coûté à l'État près de 150 milliards d'euros depuis 2002) pour flécher ces financements vers la décarbonation de l'habitat et des transports ;
- Lancer un grand plan de 11 milliards d'euros d'ici 2040 pour faire de la France le leader mondial de l'hydrogène ;
- Rénover à horizon 2040 les passoires énergétiques (E, F, G) pour les convertir en catégorie D en remplaçant les chaudières à fioul par des pompes à chaleur ou par des chauffages biomasse ou biogaz et en installant en priorité des chauffe-eaux et des plaques de cuisson électriques ;
- Décarboner les transports en fixant l'objectif de 15% de biocarburants en 2030 et de 20% en 2050 (contre 8% aujourd'hui) et créer une véritable filière française de production et de distribution de biocarburants pour le transport aérien ;
- Doubler la part du fret ferroviaire de 9% à 18% d'ici 2030 et viser 25% en 2050 ;
- Soutenir les grandes infrastructures de transport multimodal de la route vers le rail et le fluvial telles que Lyon-Turin ou le Canal Seine-Nord Europe.

29. Lutter contre la pollution de l'air, préserver la qualité de l'eau et réduire les déchets

- Augmenter les investissements pour rénover les infrastructures de dépollution de l'air et de l'eau et lutter contre les micropolluants ;
- Mieux réutiliser les eaux usées et traitées, augmenter le stockage de l'eau et cartographier l'ensemble des nappes stratégiques ;
- Simplifier le recyclage des déchets en utilisant les mêmes couleurs de bacs sur tout le territoire, en mettant en place sur chaque produit un code « même couleur, même poubelle », en installant des collecteurs de mégots dans tous les bâtiments publics et des composteurs partagés dans les villes ;
- Mettre en place une TVA réduite sur les produits fabriqués à base de matériaux recyclés et l'obligation d'utiliser un minimum de matériaux recyclés dans la commande publique ;
- Lutter contre le fléau du plastique en créant un fonds de transition plastique pour arriver à 100% de plastique recyclable ou réutilisable en 2025 et favoriser l'émergence d'une véritable filière « plastique d'avenir » ;
- Créer une filière de séparation et d'extraction des métaux critiques ;
- Réformer la fiscalité écologique pour la rendre plus lisible, affecter toutes ses recettes à la protection de l'environnement et mettre en place une tarification incitative de l'eau et des déchets.

30. Trouver l'équilibre entre éthique et progrès technique

- Remplacer le principe de précaution par un principe d'innovation responsable ;
- Refuser la marchandisation du corps humain, la légalisation des mères porteuses ou l'idéologie transhumaniste : ce qui est techniquement possible n'est pas toujours humainement souhaitable.

NOS 30 PRIORITÉS

1 - PROTÉGER

Un État stratégique qui protège les Français

1. Stopper l'explosion de la violence
2. Moderniser la justice et rendre effective la réponse pénale dès le premier délit
3. Éradiquer l'islamisme
4. Redevenir maîtres de nos frontières
5. Réarmer l'État et défendre nos secteurs stratégiques
6. Réindustrialiser la France
7. Assurer notre sécurité alimentaire par la défense de notre agriculture
8. Réduire notre dépendance énergétique
9. Bâtir notre souveraineté numérique
10. Refonder notre système de santé et reconquérir notre souveraineté sanitaire
11. Protéger les plus fragiles
12. Renforcer le poids de la France dans l'Union européenne
13. Défendre nos intérêts stratégiques dans le monde

2 - LIBÉRER

Libérer les énergies de l'excès de bureaucratie, de normes et de fiscalité

14. Libérer les entreprises de l'excès de fiscalité et de normes
15. Libérer l'État de la bureaucratie
16. Libérer la France du surendettement
17. Libérer les territoires de l'ultra-centralisme
18. Libérer les énergies de nos territoires d'Outre-mer

3 - RASSEMBLER

Rassembler les Français autour d'un nouveau projet de société

19. Récompenser le travail et le mérite
20. Aider les jeunes à s'insérer dans le monde du travail
21. Valoriser les seniors et préserver les droits des retraités
22. Rebâtir l'école de la République
23. Rebâtir notre politique familiale
24. Favoriser l'accession de tous à la propriété
25. Réparer les fractures territoriales
26. Transmettre notre mode de vie et les valeurs de la République
27. Soutenir la culture et le sport
28. Lutter contre le réchauffement climatique
29. Lutter contre la pollution de l'air, préserver la qualité de l'eau et réduire les déchets
30. Trouver l'équilibre entre éthique et progrès technique

Conclusion

Moins d'impôts, moins de dépenses, moins de dette

Nous réduirons progressivement les prélèvements obligatoires pesant sur les entreprises (division par deux des impôts de production, suppression des charges sociales sur la participation et l'intéressement, exonérations de charges patronales sur l'apprentissage, sur le premier emploi d'un jeune et sur le nouvel emploi d'un salarié de plus de 55 ans...) et sur les ménages (baisse de la CSG sur les revenus du travail, baisse des droits de succession et de donation, revalorisation du quotient familial...).

Grâce à ces réductions d'impôts et de charges, le ratio de prélèvements obligatoires rapporté au PIB (47,4% hors crise sanitaire) baissera de l'ordre de 3 points en cinq ans et nous réduirons ainsi de moitié l'écart qui nous sépare de l'Allemagne (41,7%). La France n'aura plus le triste record européen des impôts, taxes et charges sociales qu'elle détient depuis 2012.

La principale baisse de prélèvements obligatoires que nous proposons est ciblée sur la production (de l'ordre de 30 milliards d'euros hors effet retour sur les charges sociales et l'impôt sur les sociétés). Associée à un allègement des normes, elle permettra de créer « un choc de production » en accélérant la réindustrialisation et les relocalisations. Produire en France et remettre la France au travail, voilà notre boussole. En complément des réformes de structure que nous proposons (meilleure efficacité de l'action publique, recul de l'âge de départ à la retraite...), nous nous donnerons les moyens d'augmenter la croissance potentielle, condition indispensable pour assainir les finances publiques.

Nous redéploierons les dépenses publiques existantes vers nos priorités pour augmenter les budgets consacrés à la sécurité et à la justice (pour moderniser les équipements des forces de l'ordre ou numériser la procédure pénale, doubler le nombre de greffiers ou construire de nouvelles places de prisons...), à la santé (pour augmenter les rémunérations des personnels, renforcer la prévention et lutter contre les maladies neurovégétatives ou la désertification médicale), ou encore pour rénover les passoires énergétiques, développer le fret ferroviaire, soutenir la filière hydrogène et relancer la recherche et le nucléaire pour lutter contre le réchauffement climatique.

Enfin, nous engagerons un effort sérieux de maîtrise des dépenses publiques. Cela passera aussi bien par une vaste réforme de notre système de retraite (le recul de l'âge légal de départ à la retraite et la suppression des régimes spéciaux permettant de dégager de l'ordre de 30 milliards d'euros à terme), la débureaucratiation à tous les niveaux, la réduction des dépenses de fonctionnement par la numérisation, la création d'un nouveau contrat public qui permettra de mettre fin progressivement au « statut à vie », la réduction des effectifs des missions les moins prioritaires, la vente de 5% du parc HLM tous les ans, le développement de l'e-santé, l'arrêt de la fermeture des centrales nucléaires et des subventions à l'éolien et au solaire, la lutte contre la fraude sociale et fiscale, la création d'une aide sociale unique plafonnée à 75% du SMIC...

Nous redéfinirons le périmètre de l'action publique en assumant clairement nos priorités (le régaliens, la recherche, la santé, l'éducation/formation) et en réduisant les dépenses de toutes les missions moins prioritaires grâce à la mise en place de l'évaluation systématique des politiques publiques, à la fois quantitative et qualitative. Selon la Cour des comptes, le seul ralentissement de l'augmentation des dépenses publiques (au rythme de l'inflation) permettrait de réduire de 5 points de PIB le ratio de dépenses publiques d'ici 2030.

Notre objectif est de réduire de moitié l'écart entre le taux de dépenses publiques français (55,4% hors crise sanitaire) et allemand (45,2%) en cinq ans. Cet objectif ambitieux a été atteint par plusieurs de nos voisins européens : par exemple, l'Allemagne a réduit de 8 points son ratio de dépenses publiques entre 1995 et 2005, la Suède de 10 points, les Pays-Bas ou la Finlande de 12 points, sans que la qualité des services publics n'y soit dégradée.

Pour parvenir à réduire la dette, il nous faudra à la fois engager des économies substantielles et augmenter la croissance potentielle par des réformes structurelles, notamment en augmentant la durée du travail tout au long de la vie.

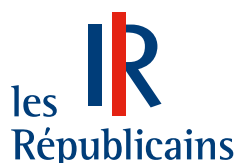
Ce projet ambitieux et cohérent permettra de réduire à la fois les prélèvements obligatoires qui plombent la compétitivité et le pouvoir d'achat, les dépenses publiques les moins utiles et « la mauvaise dette » constituée pour l'essentiel de dépenses de fonctionnement et de dépenses sociales dont le coût repose aujourd'hui sur les générations futures. C'est un socle de propositions à partir duquel il reviendra à notre candidat de construire et présenter son projet aux Français.

REMERCIEMENTS

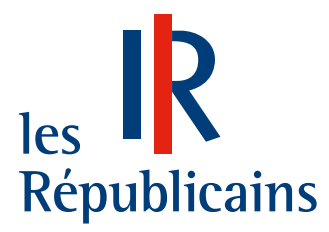
Nous remercions vivement les députés, sénateurs, députés européens et élus territoriaux qui ont animé nos forums et nos conventions et l'ensemble de tous les experts de la société civile qui ont participé à nos travaux :

Damien ABAD ; André ACCARY ; Laurent ALAPHILIPPE ; Bernard ANGELRAS ; Tigran ARAKELIAN ; Florence ARNAIZ-MAUME ; Lionel ARNAULT ; Mehrez ASSAS ; François ASSELIN ; Xavier ASTOLFI ; Julien AUBERT ; Michel AUBOUIN ; Jean-Pierre AUDY ; Edith AUDIBERT ; Gil AVEROUS ; Fouad AWADA ; Céline BAHAR ; Bénédicte BARADEL ; Carole BARJON ; Michel BARNIER ; François BAROIN ; Florian BATTISTELLA ; Thibault BAZIN ; Valérie BAZIN-MALGRAS ; Valérie BEAUVAIS ; Francis BÉCARD ; François-Xavier BELLAMY ; Laurent BERGER ; Françoise BÉZIAT ; Sami BIASONI ; Frédéric BIERRY ; Frédéric BIZARD ; Jean-Pierre BLANC ; Sandrine BLANCHEMANCHE ; Sophie BOISSARD ; Bernard BONNE ; Émilie BONNIVARD ; Alexandra BORCHIO-FONTIMP ; Jean-Paul BORDES ; Patrick BOUET ; Florian BOUQUET ; Thierry BRETON ; Philippe BRIAND ; Max BRISSON ; Sylvie BRUNEL ; Anne CABRIT ; Jacques CARLES ; Aurélien CARON ; Sylvie CASALTA ; Richard CAZENAVE ; Hassen CHALGHOUMI ; Karine CHARBONNIER ; Michel CHASSANG ; Dominique CHARGÉ ; Philippe CHARLEZ ; Gérard CHERPION ; Éric CIOTTI ; Marine COLLI ; Jean-François COPÉ ; Pierre CORDIER ; Nouredine CORINTHE ; Josiane CORNELOUP ; François CORNUT-GENTILLE ; Bruno COSTES ; Pascal COSTE ; Philippe COY ; Didier CULTIAUX ; Pierre CUYPERS ; Fadi DAHDOU ; Laurent DANIEL ; Arnaud DANJEAN ; Hugues D'ANTIN ; Thierry DAMERVAL ; Laure DARCOS ; Laurence DAZIANO ; Claire DE CAUSANS ; Marta DE CIDRAC ; Bernard DEFLESSELLES ; Claude DE GANAY ; Arthur DEHAENE ; Angélique DELAHAYE ; Léonard DELCOURT ; Annie DELMONT-KOROPOULIS ; Arnaud DELOUMEAU ; Alexandre DEL VALLE ; Éric DIARD ; Geoffroy DIDIER ; Jean-Philippe DIGUET ; Julien DIVE ; Jean-Pierre DOOR ; Marianne DUBOIS ; Virginie DUBY-MULLER ; Emmanuelle DUCROS ; Bruno DUFAYET ; Pierre-Henri DUMONT ; Laurent DUPLOMB ; Benoit DURAND ; Pascale DURAUDAUD ; Alexandra DUVAUCHELLE ; Dominique ESTROSI-SASSONE ; Agnès EVREN ; Daniel FASQUELLE ; Bruno FAURE ; Georges FENECH ; Edouard FILLIAS ; Alexis FINDYKIAN ; Nicolas FORISSIER ; Alain FOUCHÉ ; Pierre-Etienne FRANC ; Pierre-Louis FRANCOIS ; Harald FRANK-LERENDU ; Georges FREYSSINET ; Marya GABRIEL ; Sophie GARDETTE ; Nicolas GARNIER ; Guillaume GARRIGUES ; Bertrand GASIGLIA ; Sophie GAUGAIN ; Anne GAUTIER ; Guillaume GELLE ; Jacques GENEST ; Annie GENEVARD ; Christine GENNARO-SAINT ; Lorène GILLY ; Émilie GILOT ; Valérie GODARD ; Thomas GOMART ; Thierry GOMBEAUD ; Serge GOMES ; Jean-Michel GORRY ; Béatrice GOSSELIN ; Philippe GOSSELIN ; Christine GOUBET-MILHAUD ; Princesse GRANVORKA ; Grégory GUILLAUME ; Daniel GREMILLET ; Karine GROSSETETE ; Serge GROUARD ; Amanda GUÉNARD ; Lydia GUIROUS ; Kristell GUIZOUARN ; François HENIMANN ; Michel HERBILLON ; Jean-Marie HERMANN ; David HERRGOTT ; Patrick HETZEL ; Georges-François HIRSCH ; Laurent IZARD ; Laurent JEANNE ; Philippe JUVIN ; Roger KAROUTCHI ; Michel KEMPISKI ; Nicolas KURTSOGLU ; Brigitte KUSTER ; Jean-Paul LABORDE ; Brice LALONDE ; Christiane LAMBERT ; Elisabeth LAMURE ; Marc LANGE ; Hervé LAPIE ; Gerard LARCHER ; Albert LAUTMAN ; Christine LAVARDE ; Jean-Yves LE BORGNE ; Michel-Édouard LECLERC ; Roger LE GOFF ; Monique LEFÈVRE ; Jean-Philippe LEFÈVRE ; Ronan LE GLEUT ; Constance LE GRIP ; Willy LELOUTRE ; François LENGLET ;

Julie LENOBLE ; Pierre-Paul LÉONELLI ; Jean LÉONETTI ; Didier LEPRINCE ; Pierre LEQUILLER ; Henry LEROY ; Olivier LE SAËC ; Guillaume LIDON ; Yanis LIMAME ; Fabien LIMONTA ; Fahella LOTMANI ; Véronique LOUWAGIE ; Marie-Laurence MAITRE ; Angèle MALATRE-LANSAC ; François MANDIN ; Pascal MANGIN ; Philippe MANGIN ; Jean-Charles MANRIQUE ; Olivier MARLEIX ; Jean-Jacques MARTINET ; Xavier MARTINI ; Diane MASURE ; Christian MATTON ; Jean-François MAYET ; Thierry MEIGNEN ; Nicolas MEILHAN ; Nicolas MENET ; Gérard MENUUEL ; Philippe MEUNIER ; Louis MONT ; Thibault de MONTBRIAL ; Pierre MORAILLON ; Paul MORAILLON ; Nadine MORANO ; Bernard MORVAN ; Bénédicte MOSNIER ; Catherine MOUFFLET ; Jacques MYARD ; Jean-Pierre OBIN ; Frédéric OLIVENNES ; Alexandre ORLOV ; Jean-Paul ORTIZ ; Francis PALOMBI ; Jean-François PARIGI ; Hervé PARIS ; Éric PAUGET ; Isabelle PAVERO RAIMON ; Frédéric PÉCHENARD ; Maximilien PELLEGRINI ; Guillaume PELTIER ; Sandrine PENEY ; Gaël PERDRIAU ; Bernard PERRUT ; Jean-Luc PETITHUGUENIN ; Anne PEYRICOT ; Stéphane PIEDNOIR ; Frédéric PIERUCCI ; Jean-Louis PITON ; Jean-Robert PITTE ; Gilles PLATRET ; Bérengère POLETTI ; Sabine PONSINVAJOU ; Florence PORTELLI ; Christian POYAU ; Aurélien PRADIÉ ; Sophie PRIMAS ; Franck PROUST ; Lydia PUECH ; Frédérique PUISSAT ; Didier QUENTIN ; Sonia RABOTOSON ; Alain RAMADIER ; Stéphane RAMBAUD ; Thierry RAMBAUD ; Bernard RAMON ; Robin REDA ; Frédéric REISS ; Claude REVEL ; Marie-Jeanne RICHARD ; Sandrine RICHARD ; Olivier RICHEFOU ; Patrice RIXEIN ; Alain ROCHON ; Jean-Yves ROLLAND ; Christine ROUILLERE-LE LIDEC ; Alexis ROUQUE ; Arnaud ROUSSEAU ; Tristan ROUZÈS ; Geoffroy ROUX de BÉZIEUX ; Virginie RUFFENACH ; Martial SADDIER ; Anne SANDER ; Hugues SAURY ; René-Paul SAVARY ; Antoine SAVIGNAT ; Guy SAVOY ; Raphaël SCHELLENBERGER ; Jean-Marie SERMIER ; Jacques SMITH ; Jean SOL ; Dominique STOPPA-LYONNET ; Philippe TABAROT ; Bruno TERTRAIS ; Danielle THIEBAUD-FONCK ; Jean-Louis THIÉRIOT ; Eric THIROUIN ; Pierre TRÉFOURET ; Guy VALLANCIEN ; Samuel VANDAELE ; Jean-Paul VASLIN ; Pierre VATIN ; Bruno VELLAS ; Pierre VERMEREN ; Jérôme VIDAL ; Alexandre VINCENDET ; Isabelle VINCENT ; Stéphane VIRY ; Béatrice VIVIEN ; Corentin VOISEAUX ; Philippe WENDER ; Sébastien WINDSOR ; Éric WOERTH ; Stephane YRLES ; Thomas ZELLER ; Thomas ZUBLENA.



les **IR**
Républicains



www.republicains.fr